

Le mufti de l'armée nationaliste à Tchiné : Gumuldjinéli Essad.

Le mufti adjoint de Yozgat : Chukri.

Les prédicateurs de Yozgat : Hadji Suléïman et Halil.

Le prédicateur de Balia : Abdullah.

Ont aussi approuvé et signé le fetva :

L'ex-mufti de Sparta, membre de l'Assemblée d'Angora : Husséin Husni.

Le député de Kara Hissar Sahib : le prédicateur Mehmed Chukri.

Le député de Sivas : le religieux Mustapha Néfi.

Le député de Sparta : le religieux Hafis Ibrahim.

Le député de Kara Hissar Sahib : le religieux Nébil.

Le député de Sélefké : le Cadi Hadji Ali.

Le député de Kir-Cheir : l'ex-mufti Mufid.

Le député de Brousse : l'ex-mufti de Karadja Mustapha Fehmi.

Le député de Brousse : le religieux Abdellahad Servet.

Le député de Césarée : l'ex-mufti Ahmed Remzi.

Le député de Césarée : le religieux Mehmed Alim.

Le prédicateur du médressé d'Angora Kodja bey : Beynamli El hadj Mustapha.

Le prédicateur du médressé de Hadji Bayram : Mes-soud Tefik.

Le prédicateur du médressé Mollah Buyuk : Ismail.

Le prédicateur du médressé Chaabié : Saadoullah.

Le prédicateur du médressé Sarsia : Mehmed Chefki.

Le prédicateur du médressé Hanikia : Ahmed Che-fik.

Le prédicateur du médressé Zein-el-abdine : Hamza.

Le prédicateur du médressé Yéchil ahi : Abeddine.

Le prédicateur du médressé Sari Kadi : Tefik.

Le prédicateur du médressé Zindjirli : Abdullah Hilmi.

Les théologiens Rifaat et Hussein Hilmi.